

Lutte contre les inondations : ce que prévoit le PAPI à Hyères

Une présentation du programme d'actions 2020-2026 a permis de détailler les aménagements prévus : confortement d'une digue sur le Gapeau, retalutage des berges à l'Oratoire, entre autres

près Sollies-Pont et Pierrefeu, le Syndicat mixte du bassin-versant du Gapeau a présenté son programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) pour la période 2020-2026, mercredi soir à Hyères. Ce syndicat, présidé par le maire de Pierrefeu Patrick Martinelli, a été créé après les inondations du Gapeau en 2014. Après une longue période d'études, il entre enfin en phase d'action et bénéficiera de subventions de l'État.

Parmi les données générales, les membres du syndicat ont indiqué que les inondations sont un phénomène naturel aggravé par le développement de l'urbanisation (+30 % depuis les années 1990), des pluies toujours plus intenses et le mauvais entretien des berges ou la présence de remblais. Le PAPI comprend sept axes et cinquante actions. Parmi elles, on peut citer un programme d'entretien des canaux, une étude sur la barymétrie du Gapeau aval, la sensibilisation au risque d'inondation, la gestion des alertes et des simulations de crise. Également une étude juridique sur la gestion des bateaux dans le lit du Gapeau aval en période de crise, la réduction de la vulnérabilité des entrepôts et des campings en bordure des cours d'eau, des

travaux de réduction du risque aux Vieux Salins. Les travaux constituant la majeure partie des 26 M€ de budget du PAPI sur six ans, une large part de la rétribution a été consacrée aux aménagements du Gapeau sur sa partie hyéroise (1).

Une brèche à combler

Au Plan-du-Pont, la priorité est de renforcer une digue en comblant une brèche près du déversoir du Gapeau (prévu en 2020-2021). Ceci, afin que la zone d'expansion des crues (ZEC) joue parfaitement son rôle en cas d'orage. « Est-ce que ça veut dire que le projet de bassin de rétention du Plan du Pont n'existe plus ? », a interrogé un membre du public. La directrice du syndicat a répondu : « Bassin de rétention ou zone d'expansion des crues, quelle que soit la terminologie, l'objectif est de tamponner l'eau pour réduire les aléas sur les zones d'habitation. » Dans le même objectif, il est prévu de déplacer un peu plus au nord le chenal d'évacuation des eaux de la ZEC vers le Gapeau, de façon à ce que le courant ne frappe plus frontalement la limite du lotissement Jean-Salusse.

Élie di Russo, maire adjoint à l'agriculture, a voulu se faire préciser un point : « Il n'est donc plus question de faire un bassin de rétention



En janvier 2016, des travaux d'hermétisation des lotissements de l'Oratoire étaient inaugurés par le maire et le préfet.

sur les 40 ha que nous avons achetés au Plan-du-Pont ? » Isabelle Montfort, vice-présidente du syndicat, a précisé : « Les normes récentes imposent un surdimensionnement de la digue qui était prévue par l'étude technique, et un coût démultiplié de plus de 10 M€. Le projet n'est pas abandonné mais reculé. Les travaux qui sont prévus au préalable seront peut-être suffisants. »

Une digue en 2022 à l'Oratoire

Dans le public, Dany Bourdelier la présidente de l'ASL de l'Oratoire a relevé : « Sur les berges du deuxième lotissement de l'Oratoire, comme

je vous l'ai écrit par courrier, rien n'a encore été fait cinq ans après les inondations de 2014. Quelle est la date des travaux que je dois communiquer aux colotis qui me sollicite ? (184 colotis, Ndlr) »

Un représentant du bureau d'études Egis a détaillé la technique retenue : pour remplacer les fragiles clôtures actuelles, un système de digue avec injection de béton sur la berge, retalutage et replantation pour une protection naturelle. L'irraison estimée en 2022.

« On a toujours peur à chaque grosse pluie », a repris la présidente de l'ASL, Isabelle Montfort à répondu : « Vous avez aujourd'hui moins de

raisons d'avoir peur qu'en 2014. Je rappelle que les enrochements (photo ci-dessus, Ndlr) ont été faits en urgence, sans attendre le PAPI. On ne pouvait pas faire plus vite que ça. »

Frank Chauvet, président de la Fédération hydraulique du Var, a noté : « Langons la réflexion sur la destruction des maisons les plus exposées et l'indemnisation au prix du marché. Cela coûte-trait moins cher que tous les travaux nécessaires pour lever tout risque d'inondation dans le quartier. »

S. M.

1. Le Roubaud faisant partie du PAPI des fleuves côtiers de la Métropole PM, il n'a pas été abordé.

Pas de vol du soir et du matin jusqu'à samedi à l'aéroport

Habituels à prendre le dernier vol ou le premier du matin, des passagers ont découvert avec stupeur que leurs départs étaient annulés à partir de l'aéroport de Toulon/Hyères.

« Nous avons reçu un message pour ce vendredi qui nous indiquait que notre trajet à partir de Hyères, le soir, était annulé et que il fallait éventuellement se diriger vers l'aéroport de... Marseille », nous a indiqué un voyageur. Renseignément pris, il s'avère que depuis le début de la semaine, les clients d'Air France qui ont opté pour un retour tard ou un départ matinal sont privés de leur vol.

A l'aéroport, le service communication explique que ces suppressions sont liées « aux travaux engagés sur la piste de l'aéroport depuis lundi qui ont un impact sur les derniers vols de la journée - ceux de 22h05 en provenance d'Orly, ainsi que ceux du matin ».

Pour palier cette situation, toujours selon l'aéroport varois, « Air France a mis en place des Airbus à la place des CRJ pour augmenter la capacité des vols plus tôt dans la journée ».

Le retour à la normale est programmée pour demain samedi.

En bref

Concert

L'association Anima Corsa organise un concert avec le groupe corse I Mantini le samedi 12 octobre à 21h, à l'espace de la Vilette. Ouverture des portes à 19h45. Rens. et réservations 06.10.85.37.28 ou 06.63.14.39.83.

Repas caritatif

L'association Merci Noemy, qui intervient auprès des enfants et adolescents malade ou face à une situation de handicap en leur permettant de faire une pause, organise une soirée caritative le 26 octobre prochain. Baptisé la table de Nonette, le projet vise à réunir le public autour d'un repas gastronomique élaboré par de grands chefs dont Jo

Vally, Jean-Claude Santoni, Jean Troin et Jérôme Forchelet et Denis Matyasy, parrain de cette soirée. Elle se déroulera à partir de 19 h l'espace de La Vilette.

Le repas est à 46 euros et les recettes financeront les actions de l'association. Les billets sont en vente à l'office de tourisme. Renseignements: www.mercinoemy.fr.

Voyage

Le CL de la Gare organise le samedi 26 octobre une sortie à Nice et Villéfranche-sur-Mer. Départ en bus devant la gare à 7h30. Tarifs 70€ pour les adhérents et 75€ pour les non-adhérents. Inscriptions à l'hôtel Ibis Styles 45 avenue Edith Cavell jusqu'au mardi 15 octobre.

PASSEZ VOS PETITES ANNONCES
DANS LE JOURNAL EN 3 CLICS !



RENDEZ-VOUS SUR

www.varmatin.com

Rubrique "Déposez votre annonce"
immobilier | auto-moto-bateau | divers
ou

www.emploi.nicematin.com

Demande d'emploi

RAPIDE • FACILE • EFFICACE

Patrimoine en ligne sécurisé PAVZEN - Offres réservées aux particuliers
nice-matin var-matin monaco-matin